

DÉPARTEMENT DU GARD



MAIRIE DE
MARTIGNARGUES
30360

**CONVENTION DE PARTICIPATION
FINANCIERE POUR LA PRISE EN
CHARGE DES TRAVAUX DE
RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT
PAR REFOULEMENT
BOYER Cédric**

Entre

La commune de Martignargues, représentée par son Maire, VIC Jérôme, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°2022_021 en date du 5 juillet 2022,

Et

Monsieur BOYER Cédric, propriétaire de la parcelle cadastrée section A n°1151, située au 341 Route de St Césaire, commune de Martignargues.

Préambule :

Monsieur BOYER Cédric est titulaire d'une autorisation d'urbanisme délivrée le 05.10.2021, Permis de Construire n° PC 030 158 21 C 0006 T01, stipulant un raccordement gravitaire au réseau d'assainissement collectif.

Après divers travaux sur la chaussée, le raccordement gravitaire sur le réseau collectif eaux usées route de St Césaire est impossible. Ce dernier n'étant pas assez profond pour assurer le bon fonctionnement du BRT.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de participation financière de la commune et du particulier, pour les travaux de raccordement assainissement de la parcelle concernée.

Article 2 : Engagement de la commune

La commune s'engage à faire réaliser et à prendre en charge financièrement, les travaux de raccordement par refolement sous la chaussée publique jusqu'à la limite de la propriété.

Article 3 : Engagement du propriétaire de la parcelle n°A1151

Le propriétaire bénéficiant des travaux de raccordement assainissement, s'engage à prendre en charge financièrement la partie des travaux se trouvant dans le domaine privé.

Article 4 : Financement

Le financement est établi comme suit :

Montant total des travaux sous domaine public : 2 485.50 € HT soit 2 982.60 € TTC

La commune paiera directement par mandat administratif l'entreprise prestataire.

Le propriétaire prendra entièrement à sa charge les travaux nécessaires à son branchement à l'intérieur de sa propriété.

Fait en 2 originaux, à Martignargues,
Le 2022

Propriétaire de la parcelle n°A1151
BOYER Cédric

Le Maire de Martignargues,
VIC Jérôme

